



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**COVID 19
CÉRÉMONIES DU 26 AVRIL ET DU 8 MAI**

24/04/20

Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation, le dimanche 26 avril 2020

Cette année, la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et les mesures de confinement ne permettent pas de tenir les cérémonies. Le message commun des associations de déportés sera diffusé sur le site internet et les réseaux sociaux des services de l'État dans l'Aisne, et les maires du département sont invités à le relayer largement par les mêmes moyens (en annexe à ce communiqué).

Par ailleurs, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés ce jour-là aux couleurs françaises.

Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Étant donné le caractère fédérateur de la commémoration et la proximité de la date d'allègement du confinement, le Gouvernement a décidé de maintenir des cérémonies en format restreint. Une cérémonie départementale, en présence du préfet de l'Aisne, sera organisée à Laon, en limitant la participation à cinq personnes, sans public.

Dans les autres communes du département, les maires auront la possibilité de procéder au dépôt d'une gerbe, là aussi sans public et dans la limite de cinq personnes présentes.

La population est en revanche invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant les balcons et fenêtres.

Préfecture de l'Aisne

Tél : 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69 – 06 07 98 05 83

Mél : pref-communication@aisne.gouv.fr

www.aisne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État

Pôle départemental de la communication interministérielle



Préfet de l'Aisne



@Prefet02